

	<b>Service Enfance-Jeunesse</b>	Compte-rendu du 20/10/2018
	Réunion de travail du CME	<b>Etabli par Erika Auzanneau</b>

Présents :

Elus :

Florent JACQUETTE ; Céline MEGOEUIL ; Christine THERET

Elus du CME :

Juline PAGE ; Zoé AUBINEAU ; Albane NEVEU ; Cléa HOCHEDÉ ; Nolann NAU ; Gabin DUPONT ; Maël DREAN

Services municipaux :

Sonia VAN LOON ; Erika AUZANNEAU

### **Ordre du jour :**

1. Finalisation du projet « Boom d'Halloween »
2. Soirée « Jeux en famille »
3. Point Budget
4. Préparation du 11 novembre

1. Finalisation du projet « Boom d'Halloween »

Afin de finaliser l'organisation de cet évènement, le déroulé de la journée du 31 octobre est rappelé à chaque membre du CME :

- 15h00 : Arrivée des membres du CME et des bénévoles pour la mise en place de la salle des fêtes (décoration, aménagement). Arrivée des membres de l'APEL du Couvent pour mise en place des stands restauration et buvette
- 18h00 à 18h30 : Rassemblement et accueil des familles sur le parking devant la salle des fêtes.
- 18h30 : Mot d'accueil à destination des familles pour rappel des règles de sécurité lors de la chasse aux bonbons (rappel que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents tout au long de la manifestation/ gilets jaunes et piles pour améliorer la visibilité des participants/ rappel des règles de démarchage : papillon de communication visible de l'extérieur)/ présentation des circuits (circuit plus court pour les plus jeunes)
- 18h45/19h30 : Chasse aux bonbons
- 19h30 : Retour à la salle des fêtes avec remise en commun des bonbons pour une redistribution équitable
- 19h45 : Début de la boom
- 22h30 : Fin de l'évènement et remise en état de la salle des fêtes par les membres du CME et des bénévoles

⇒ Les élus du CME valident les achats suivants pour cet évènement :

- 50€ de bonbons
- 50€ de décoration de grande ampleur pour agrémenter les décorations manuelles

⇒ Afin de guider les différents groupes de personnes pour la chasse aux bonbons, il est acté que les élus du CME serviront « d'éclaireurs » sur chacun des parcours. Voici la répartition choisie :

- Circuit 1 : Maël et Gabin

- Circuit 2 : Zoé, Noémie et Elouane
- Circuit 3 : Nolann et Cléa
- Circuit 4 : Maelys et Raphaëlle

- ⇒ Les plans des circuits sont joints au présent compte rendu : il est demandé à chaque élu du CME d'aller parcourir avec ses parents, en amont de l'évènement, le circuit pour lequel il servira d'éclaireur.
- ⇒ Il est rappelé que Sonia organise un nouvel atelier manuel le mercredi 24 octobre prochain afin de finaliser la décoration de la salle des fêtes pour l'évènement. L'ensemble des membres du CME y sont conviés.

## 2. Soirée « Jeux en famille »

A la demande des élus du CME, le PEP 37 (Ludobus) a été sollicité pour la mise à disposition de jeux et l'animation lors de cet évènement.

Intervention de Florent LECONTE, PEP 37, au cours de la réunion de travail :

Florent LECONTE rappelle les missions du PEP 37 et indique comment se tient habituellement ce type d'évènement.

Il propose de mettre en place « des défis » plutôt que des « concours de certains jeux » ceci afin de ne pas monopoliser les familles et les animateurs trop longtemps au même endroit mais aussi pour donner une autre dimension à l'unité de la famille et la mettre en avant dans l'évènement : chaque famille sera accueillie à l'entrée et se verra remettre une fiche-défis. La famille pourra ainsi, en plus de tester des jeux, s'essayer à des défis à relever en famille. Les fiches-défis seront ensuite contrôlées par les animateurs, et la famille ayant eu le meilleur score se verra récompensée d'un lot. Il est proposé également, une question subsidiaire pour départager deux éventuelles égalités. A l'unanimité, les élus du CME optent pour le jeu « La boîte à billes » : le but étant de deviner le nombre de billes contenues dans un bocal fermé. Florent Leconte se charge d'apporter le contenant ainsi que les billes pour la mise en place de ce jeu.

- ⇒ Il est proposé de mettre en place une fiche-défis avec 5 à 6 jeux. Le PEP 37 propose les suivants :
  - ROLLUP
  - BILLARD JAPONNAIS
  - MONTAGNE A VACHES
  - JEUX DES ANNEAUX
  - RUSH HOUR
 1 ou 2 autres jeux OIKA OIKA seront ajoutés à cette fiche-défis afin que le public puisse aller sur le stand concerné.
- ⇒ Afin d'obtenir des éléments statistiques, il est proposé que soit ajouté sur la fiche-défis, le lieu d'habitation de la famille concernée ainsi que le nombre de personnes du foyer.
- ⇒ Un plan sommaire de la mise en place de la salle est proposé par Florent Leconte afin d'organiser au mieux les espaces de jeux. Il est proposé aux élus du CME de se rendre à 18h00 à la salle des fêtes le vendredi 23 novembre pour procéder à la mise en place.
- ⇒ Il est acté, l'achat de 3 jeux OIKA OIKA pour récompenser les deux familles ayant remporté le plus de points sur les défis ainsi que celle, la plus proche pour le jeu de la « boîte à billes »
- ⇒ Les élus du CME devront adresser à Erika Auzanneau rapidement, par mail, une sélection de jeux qu'ils aimeraient voir lors de la soirée jeux en famille, ceci afin que Florent Leconte puisse les apporter.

### 3. Point Budget

Un rappel des dépenses est fait, afin que chacun puisse suivre la ligne budgétaire CME de 2 000€.

- 350 € : DJ pour l'animation de la soirée Halloween
- 19.49€ : Achat de petites fournitures pour les ateliers manuels de Sonia
- 50€ : Achat de bonbons pour la soirée Halloween
- 50€ : Achat de décorations volumineuses
- 205€ : Venue du Ludobus pour la soirée « Jeux en famille »
- 90€ : Achat de 3 jeux OIKA OIKA pour la soirée « Jeux en familles »

- ⇒ Total des dépenses : 764.49€
- ⇒ Reste 1 235.51€ sur la ligne budgétaire du CME

### 4. Préparation du 11 novembre

Il est rappelé à chaque élu du CME, l'importance de la participation à cet événement lié à la célébration du centenaire de la Grande Guerre. Les jeunes élus du CME sont donc attendus à la manifestation avec leur écharpe.

Voici le programme prévu par la municipalité lors de cette occasion :

- 10h : Messe à l'église
  - 10h à 18h : Ouverture de l'exposition (philatélie, matériel, costumes et diaporama de la Grande Guerre) et du marché aux livres.
  - 11h30 : Inauguration de l'arbre des AFN au square des AFN,
  - 16h : Rassemblement et lâcher de pigeons, visite de l'exposition sous les nefs,
  - 17h : Cérémonie devant le monument aux morts :
    - L'union musicale entonnera la marseillaise
    - Discours du Maire
    - Lecture d'une lettre de poilus par les scouts
    - Lecture des 84 noms de Ste Mauriens morts au combat : positionnement de 84 étiquettes sur une structure représentant le monument aux morts.
  - 18h : Vin d'honneur à la salle des fêtes.
- ⇒ Les élus du CME sont sollicités par la municipalité pour :
- Chanter avec l'union musicale, le 1<sup>er</sup> couplet de la Marseillaise ainsi que le refrain.
  - La lecture des 84 noms des morts au combat + le positionnement des étiquettes

La séance se clôture à 12h00 par un goûter offert par Cléa en l'honneur de son anniversaire.